



Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD,

La rentrée 2016-2017 s'ouvre dans un contexte inédit. La réalité des menaces d'attentat qui pèse sur l'école ne peut être niée tant les derniers mois ont été marqués par des moments effroyables pour notre pays et nos concitoyens. **La mise en sécurité et en sureté des écoles** est donc une nécessité pour laquelle chacun de nos collègues s'emploie à faire de son mieux dans la limite de ses compétences. L'application des mesures demandées par le ministère doit impérativement se traduire par un réel gain de sérénité dans nos écoles. Cette sérénité est importante tant pour nos élèves que pour l'ensemble de la profession. Pour autant, les enseignants ne sont pas des experts de la sécurité. C'est la raison pour laquelle le SE-UNSA demande à ce qu'un accompagnement soit apporté aux équipes pédagogiques pour réaliser ce lourd travail. Les forces de police, de gendarmerie, de sécurité civile sont autant d'interlocuteurs qui peuvent nous apporter leurs compétences.

Par ailleurs, si ces mesures tendent à anticiper un risque et à inculquer une culture de la prévention, ces évènements et ce contexte dramatique nous rappellent combien l'école publique occupe une place primordiale pour élever nos enfants, leur enseigner **nos valeurs républicaines** de Liberté, d'Égalité, de Fraternité et de Laïcité. Nous, enseignants, jouons un rôle central dans la formation et l'épanouissement de notre jeunesse. Nous tenons solennellement à saluer le travail de nos collègues.

Pour cette nouvelle rentrée qui voit notamment la mise en place des nouveaux cycles et des nouveaux programmes, nous voulions aussi souligner l'importance que nous accordons à **la formation continue**. Nos collègues en ont réellement besoin pour évoluer dans leur métier et dans leurs pratiques de classe. En Haute-Vienne, la création d'une brigade spécifique permettrait de restaurer une formation continue en quantité suffisante. **La transformation du 2^{ème} jour de pré-rentrée** n'est pas la solution adéquate. En effet, nous pouvons assurer que la plupart des collègues ont déjà effectué au moins deux journées de pré-rentrée. Beaucoup étaient dans leur classe dès mardi dernier. C'est donc sur leur temps personnel que cette formation se fera et nous le condamnons vivement. Nous vous demandons donc de revenir sur cette décision et de laisser les enseignants disposer librement de cette 2^{ème} journée de pré-rentrée. Il s'agirait là d'un signal de confiance qui serait envoyé à la profession.

Toujours dans le domaine de la formation, nous nous étonnons que **douze licenciements aient été prononcés** l'année dernière. Cela nous questionne grandement sur la lourdeur de l'année de stage. Malheureusement, nos prédictions à ce sujet semblent se vérifier. Alternier un mi-temps en classe et un mi-temps universitaire est une solution mal adaptée aux jeunes enseignants. Nous vous demandons de revenir à l'ancienne formule de formation initiale. Cela permettra aussi de libérer des temps de formation continue pendant d'éventuels stages massés.

Dans cette CAPD, nous allons traiter de **la question des ineat/exeat**. Le faible nombre d'entrées tranche avec le nombre d'ineat accordé. Derrière chaque demande, se cachent des situations familiales, sociales souvent très délicates. Chaque refus d'ineat correspond à une nouvelle année de difficultés pour les collègues concernés. La question de la mobilité géographique doit impérativement trouver des réponses dans la durée. Il est plus que temps, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, que vous vous saisissiez de ce problème pour permettre à plus de collègues de s'installer dans notre département. Nous sommes d'ailleurs très surpris par le fait que cette année, aucun collègue n'ait été placé en surnombre. Cela nous inquiète. Nous craignons que le remplacement soit encore plus difficile pour cette nouvelle année. Pour pallier cette problématique récurrente et usante pour la profession, il est encore temps de prononcer plus d'ineat.

A l'occasion de cette CAPD, nous tenions à rappeler que **l'accueil dans les classes des élèves à besoins éducatifs particuliers** doit se faire dans de bonnes conditions tant pour les élèves que pour

les enseignants. Nous considérons sur ce point que l'Education Nationale fait ce qu'il faut mais que ce n'est pas le cas des services de santé. Les accompagnements médicaux de ces élèves ne suivent pas. Les listes d'attente pour des prises en charge sont d'une longueur alarmante. Au final, nous retrouvons dans les classes, des enseignants qui sont confrontés à des problématiques médicales pour lesquelles ils ne sont pas formés. Cela induit des situations graves et inquiétantes pour les enseignants et les élèves. Nous signalons ce problème depuis de nombreuses années tant auprès de vous, M l'Inspecteur d'Académie, qu'auprès du Recteur. Malgré la considération que vous accordez à ce problème, rien ne change. Il y a urgence à agir auprès de l'ARS et du ministère de la santé pour que les listes d'attente se réduisent, que des places de prise en charge en urgence se créent. Sans de telles mesures, ce sont vos enseignants et leurs élèves qui sont placés dans la grande difficulté. Cette problématique concerne tout notre système éducatif, de la maternelle au lycée. Nous vous demandons donc d'agir au plus vite sur ce point.

Enfin, nous tenions à rappeler que la CAPD est l'instance dans laquelle doivent être traitées les situations de tous les personnels sans exception. Nous insistons sur **la nécessité de transparence**.

Pour conclure, nous saluons ce mois-ci **le versement de l'ISAE** qui correspond à un long combat de notre syndicat. Nous continuerons à négocier pour que les « oubliés » de l'ISAE puissent l'obtenir. Cette prime est une avancée non négligeable et les accords PPCR vont aussi venir améliorer nos salaires. Ce sont des signaux positifs pour les enseignants même si nous restons en dessous de la moyenne européenne. Toutefois, il y a bien longtemps que nous n'avions pas obtenu de revalorisations ce qui les rendait d'autant plus nécessaires.

Sortir des discours catastrophistes, porter un regard lucide et objectif sur notre métier et ses problématiques tant au niveau national que local, rechercher le progrès par le dialogue sont les lignes de conduite qui nous guident dans notre action syndicale.

Vive l'école publique !

se-unsa.org